

Bulletin adhésion 2020 au Matériaupôle

(Valable pour une adhésion jusqu'au 31/12/2020)

Organisme

Nom organisme :

Statut :

Adresse :

Téléphone :

Site internet :

Représentant

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Suppléant :

Dispositions d'adhésion

Montants d'adhésion votés en Assemblée Générale du 14/02/2019 (TVA non applicable en vertu de l'article 293 B du CGI).

	Types de structures	Montant de la cotisation annuelle
<input type="checkbox"/>	Etudiants, demandeurs d'emploi	30 €
<input type="checkbox"/>	Personnes physiques	50 €
<input type="checkbox"/>	Entreprise de moins de 5 salariés	200 €
<input type="checkbox"/>	Entreprise entre 5 et 14 salariés	350 €
<input type="checkbox"/>	Entreprise entre 15 et 49 salariés	500 €
<input type="checkbox"/>	Entreprise entre 50 et 249 salariés	700 €
<input type="checkbox"/>	Entreprise de plus de 250 salariés	1 600 €
<input type="checkbox"/>	Associations de 5 salariés	200 €
<input type="checkbox"/>	Associations entre 5 et 14 salariés	350 €
<input type="checkbox"/>	Associations entre 15 et 49 salariés	500 €
<input type="checkbox"/>	Association entre 50 salariés et 249 salariés	700 €
<input type="checkbox"/>	Association de plus de 250 salariés	1 600 €
<input type="checkbox"/>	Université, Grandes Ecole, ...	500 €
<input type="checkbox"/>	Laboratoires de recherche ou unités de recherche	250 €
<input type="checkbox"/>	Collectivité territoriale de moins de 100 000 habitants	1 600 €
<input type="checkbox"/>	Collectivité territoriale de plus de 100 000 habitants	2 500 €

Collèges

- Collège des collectivités territoriales et Etablissements Publics.
- Collège des acteurs économiques privés ou publics : entreprises, groupements d'entreprises, associations, agences de design, de designers, d'architectes, plasticiens, ou personnes physiques.
- Collège des centres de compétences : des établissements de recherche et de formation publics et privés, des institutions privées ou publiques et des personnes physiques reconnues pour leur capacité d'expertise dans un domaine d'activité lié au Matériaupôle.

Je soussigné(e),

m'engage à respecter les statuts et les règles de l'association et à verser le montant de la cotisation d'adhésion pour l'année 2020.

A retourner accompagné de votre règlement à : Matériaupôle, au 6 rue Pasteur – 94400 Vitry-sur-Seine.

Fait à :

Le :

Signature et cachet :